

Evêques, et l'un d'eux, au nom du St Siège, reçoit le serment de fidélité en la forme prescrite par les saints canons.

C'est un moment vraiment solennel que celui où ce haut dignitaire humblement prosterné aux pieds de Notre Seigneur Jésus-Christ, promet sous serment, en présence des Evêques, du Clergé et des fidèles, de défendre par tous les moyens en son pouvoir, les droits du St. Siège et l'autorité du Souverain Pontife. L'exemple du Pasteur ne peut manquer de faire de profondes impressions dans le cœur des fidèles. Aussi, vous sentirez-vous alors embrasés d'un nouveau zèle pour protéger les intérêts de la Ste. Eglise Romaine et de son immortel Pontife, dans ces temps mauvais, par vos ferventes prières, par vos abondantes aumônes, par cette humble soumission aux Décrets qui émanent de cette Autorité supérieure, par vos religieux discours et par vos savants écrits, s'il plaît à Dieu de vous éclairer et de vous admettre au nombre de ceux qui consacrent leurs talents et leurs connaissances à la défense des bons principes.

Ce serment ayant été ainsi prêté, vous verrez l'Evêque qui en est chargé, monter à l'autel, prendre respectueusement le *Pallium* et retourner à sa place où il impose à l'Archevêque, qui est demeuré à genoux, cet ornement, insigne de sa haute dignité, en lui disant :

« A l'honneur du Dieu tout-puissant, de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, de Notre Saint Père le Pape Pie IX, de la sainte Eglise Romaine et de l'Eglise de Québec qui vous est confiée, Nous vous donnons le *Pallium* qui a été pris du corps du Bienheureux Pierre dans lequel réside la plénitude de l'Office Pontifical avec l'appellation du nom Archiépiscope, afin que vous en usiez, dans le sein de votre Eglise, en certains jours exprimés dans les privilèges accordés par le Siège Apostolique. Au nom du Père et du Fils et du St. Esprit. Ainsi soit-il. »

Ces paroles qui accompagnent la tradition du *Pallium*